

## Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Les traditions reprennent après cette période estivale. Me revoici.



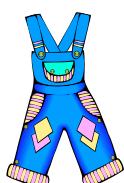
Orban

Cyrielle

L'été semble déjà bien loin, vu une température qu'on pourrait presque qualifier d'hivernale. Peut-être même que vous avez enclenché le chauffage. Ma foi, on habite dans un endroit où il y a des saisons; enfin, bien du monde vous dira que ce n'est plus comme avant. Pas d'autre solution cependant que de s'adapter.

Très sensible aux changements de saison, je me suis précipitée dans ma cave pour faire un nettoyage d'« automne ». Suite de quoi, je suis partie, toute guillerette à la déchetterie, non sans avoir au passage pris mon lot de vieux papiers, cartons, bouteilles, boîtes et j'en passe. Arrivée à destination, je me suis délestée de tout mon « chenis » et ne me restaient que des couvercles ainsi que deux superbes boîtes de conserve. Et alors, j'ai découvert un nouveau container pour tout ce genre d'articles, tout beau, tout neuf. Quand j'ai voulu y introduire ma boîte de conserve, ô stupéfaction impossible de la faire entrer : l'ouverture ne me le permettait pas. Connaissant mon côté très technique, je me suis dit qu'il y avait sûrement une astuce, alors j'ai fait le tour du container, mais que nenni, point d'autre ouverture. Vous pouvez imaginer mon interrogation : que faire ? Les couvercles étaient admis, mais pas les boîtes... Je m'en suis retournée toute perplexe. Dans un cas pareil, faut-il demander aux fabricants de boîtes de changer leurs modèles ou bien avoir une espèce de système qui permet d'écraser la boîte pour l'introduire et ensuite la glisser dans l'ouverture ad hoc. L'avenir y répondra sûrement...

Marie-Laure Bianconcini



+



Samedi 3 novembre prochain  
Troc à la grande salle

## En direct avec...

### ... la société de laiterie

Depuis 1981, André Faillétaz en est le président, Marc Bornet le secrétaire ainsi que le caissier. Le président se rend aux assemblées des Laiteries Réunies, dont l'assemblée générale a lieu au printemps à Genève et la seconde, décentralisée, se déroule depuis quelques années, au début de l'hiver, à Crassier.

Chaque producteur de lait possède son tank et un transporteur passe prendre le lait tous les deux jours avec un camion réfrigéré.

A ce jour, il reste 4 producteurs de lait au village : Fritz & Christian Aebi, Marc Bornet, André Faillétaz et Rodolphe Bigler qui vient amener son lait chez M. Faillétaz.

Dans la région lémanique, beaucoup de paysans cessent la production de lait. Il est bien loin le temps où les producteurs vendaient tout leur lait. A l'heure actuelle, des quotas sont fixés par Berne.

### Il était une fois...

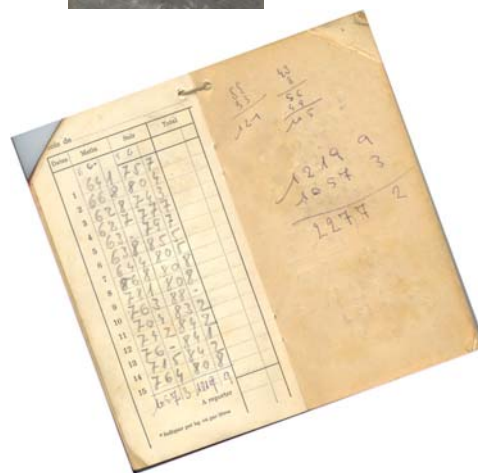
#### ... la société de laiterie

Pendant des années, chaque paysan s'occupait du transport de son lait.

Le 1<sup>er</sup> juin 1923, les villages de Chavannes et de Bogis ont rejoint la société de laiterie de Genève. Le local était situé à côté de la chapelle, dans l'actuelle maison Delessert (modélisme).



A cette époque, il y avait 21 porteurs de lait pour les deux villages : 14 à Chavannes et 7 à Bogis.



Pour Chavannes, il s'agissait des familles Bornet, Faillétaz, Magnin, Mingard, Golay, Mugnier, Bory, Borgeaud, Humbert, Sommer, Schutz, Vulliez et les deux fermes de Péguéy. Toutes apportaient leur lait deux fois par jour, celles de Péguéy venaient à cheval et les autres à pied ou à vélo. Que de montées disaient les gens de Bogis ! Que de chaînes de vélos usées... Jusqu'en 1942, le lait était transporté jusqu'à la gare de Coppet par un charretier, ensuite le transport s'est effectué par le camion des entreprises Odelet et Allenbach.

La société de laiterie était composée d'un président, d'un secrétaire, d'un caissier et d'un membre du comité. Pendant de nombreuses années, Casimir Sottas a été coureur et peseur. Ensuite, c'est Louis Magnin qui l'a remplacé jusqu'à la fermeture de la laiterie à Bogis.

Tout ce monde se retrouvait une fois par année, très souvent à l'auberge communale de Chavannes, pour les comptes, et la rencontre se terminait par un souper. Certains se rappellent encore la moustache à moitié taillée de Monsieur Humbert !

Quelques événements les ont amenés à se séparer.

Ainsi, la laiterie a déménagé à fin mai 195 ? pour s'installer sur le côté de la ferme Faillétaz - le hangar actuel - pour le village de Chavannes, et Bogis s'installait dans ce qui est actuellement le bâtiment communal.



La vie a repris son cours, le nombre de porteurs a diminué. Monsieur Reuteler était

peseur et son épouse vendait certains produits laitiers tels yoghourts, beurre, crème et autres.

Les changements ont touché notre région comme partout ailleurs. Le nombre de producteurs a encore diminué, et en 1974 les boilles à lait ont été supprimées au profit du tank à lait, plus pratique et économique. En 1974 toujours, Bogis a à nouveau rejoint Chavannes ainsi que Founex. Cette année-là Bogis comptait un producteur, Chavannes six et Founex deux.

Monsieur Reuteler a été remplacé par M. Michel et ensuite par M. Joseph.

Au fil des années, le nombre de producteurs de lait a fondu comme neige au soleil. Le tank à lait lui aussi a montré des signes de lassitude. Il n'y a plus de vaches à Founex. Aussi, la laiterie a finalement fermé ses portes à la fin du mois de mai 1994...

---

### On en parle...

#### ... 1<sup>er</sup> août

Cette année, la fête s'est déroulée dans notre village. La météo était de la partie, l'ambiance au rendez-vous. Après une partie récréative et gustative bien appréciée, Mme Théraulaz, Syndic, a dressé un bilan de toutes ses années de syndiculture. Ensuite, M. Blanc, Maire de Divonne, a fait part de son plaisir des excellents contacts entretenus entre Divonne et Chavannes. Et après la lecture du pacte de 1291, à la pénombre, les jeunes ont entrepris le cortège à travers le village à la lumière des lampions, tandis que de nombreuses personnes restaient à la grande salle pour écouter la musique et refaire le monde.

#### ... Fête villageoise

Samedi 8 septembre, la fête villageoise, organisée par la Société de développement et l'Amicale des pompiers, était au rendez-vous depuis 14h.00.



La météo a répondu présente au grand plaisir de tout le monde. Le rallye a récolté un franc succès : même les triplées de notre village (âgées de 5 ans), et leur grande sœur y ont participé.

La pyramide de caisses a fonctionné sans arrêt et a fait le bonheur de beaucoup de personnes, dont une qui enterrait sa vie de garçon. La mini-disco n'a pas désempilé. En soirée, les saucisses, frites, raclettes, et pâtisseries eurent beaucoup de succès. En un mot, une superbe fête.

## ... le repas des z'amis

Les années passent, et il existe toujours. Depuis la reprise de l'école, il fait le bonheur des enfants et dépanne les parents. Cependant, il n'est pas toujours aisé de trouver des mamans, des grand-mamans disponibles. Alors un grand merci à toutes les bénévoles.

## ... Police population

Le temps des vacances d'automne approche à grands pas. Si vous partez, n'hésitez pas à contacter le sergent Lugon, gérant de la sécurité, soit par téléphone au 022/994.01.21, soit par écrit à la gendarmerie de Nyon. Pendant votre absence, la police effectue des rondes.

## ... La soirée Halloween



Se déroulera le mercredi 31 octobre prochain au foyer du centre communal. Au programme : soupes à la courge et animations. Venez nombreux.  
Organisation : Société de développement.

---

## Compte-rendu de la dernière séance du Conseil communal

30 des 41 membres du Conseil communal participaient à cette séance de l'été traditionnellement consacrée à l'étude des **comptes de la bourse communale**: le déficit s'élève pour l'an 2000 à CHF 132'245.- (alors qu'il était budgeté à CHF 321'655.-) et sera déduit des réserves. La commission de gestion est satisfaite du travail de M. David Saugy, le nouveau boursier, et de la gestion municipale. Les conseillers acceptent à l'unanimité ces comptes.

Les **comptes du Service des Eaux** sont également acceptés. Le réseau devant être cédé au SIDAC, le Service Intercommunal des Eaux va disparaître.

La Municipalité présente ensuite le projet de **fusion des corps de sapeurs-pompiers de Terre Sainte**. Pour les 12'000 habitants de la région, il y aura un corps de 85 pompiers, dont 8 ou 9 pour Chavannes. Cela résoudrait les problèmes dus au manque de personnes disponibles durant la journée, le matériel serait plus performant et les hommes mieux formés. De plus un nouveau local du feu serait construit en 2003, derrière l'ancien motel de Founex. Ayant pu poser des questions à M. Jacques Koehli, commandant du feu, et entendre la commission ad hoc, **les conseillers acceptent le projet à l'unanimité**.

Le dernier préavis municipal de la séance propose de **remplacer la taxe « non pompier » par un demi-point d'impôt affecté**. Le principe n'est pas habituel et suscite de nombreuses questions, les conseillers ayant plutôt l'habitude de sommes prévues au budget. Après la fusion des corps de sapeurs-pompiers de Terre Sainte, la somme à payer pour notre commune pour le service du feu s'élèverait à CHF 17'250.-, soit la moitié environ du coût actuel. Il est à noter que le taux d'imposition pour 2002 sera fixé ultérieurement et tiendra compte de ce demi-point. **Les conseillers acceptent** le préavis par 16 oui, 5 non et 6 abstentions.

Parmi les nombreuses propositions individuelles, on peut remarquer la demande d'une traduction en anglais des informations communales importantes et la demande de construction de WC publics au centre du village, qui seront étudiées.

Concernant la déchetterie, la Municipalité a décidé de faire un essai d'une année avant d'envisager des modifications.